

## LAON, ancienne Capitale de la France



# L'AMI DU LAONNOIS

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LAON ET DU LAONNOIS

Association fondée en 1977, afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine historique et artistique ainsi que le cadre de vie naturel et urbain de Laon et de ses environs.

Siège social : le Petit Saint-Vincent - 1, rue Saint-Martin à Laon

Cotisations reçues par M. Jacques Martin, trésorier - 31, rue Franklin-Roosevelt, Laon

Chèques libellés au nom de la Société des Amis de Laon et du Laonnois

Cotisation individuelle : 30 F, couple : 50 F ; mais les suppléments sont acceptés avec gratitude et le nom de ces bienfaiteurs de l'association sera publié chaque année dans notre bulletin.

### I. - L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de la S.A.L.L. s'est déroulée le 27 mai 1989, dans la salle agréable que nous avons obligeamment prêtée la Direction des Archives Départementales. La salle était pratiquement pleine, et j'ai eu le plaisir d'annoncer que la S.A.L.L. comptait à ce jour 375 cotisants, ce qui prouve que la protection du patrimoine laonnais motive de plus en plus nos concitoyens.

Si j'ajoute que, parmi nos membres cotisants, nous avons la satisfaction de compter notre maire, notre député, notre conseillère générale, notre conseillère régionale, des maires du Laonnois, tels ceux de BRUYERES, BESNY, CERNY-LES-BUCY, BUCY-LES-CERNY, VIVAISE, à côté de hauts fonctionnaires départementaux de la Culture, nous pouvons mesurer la croissance de l'audience de notre Association.

Au cours de cette réunion, Mademoiselle Martine PLOUVIER, Conservateur régional de l'Inventaire Général, a présenté les premiers résultats de l'enquête menée par l'Inventaire Général sur la ville de LAON (le Plateau).

Monsieur LAMANT, maire de LAON, a présenté son projet d'aménagement de la "Congrégation" et répondu aux questions qui lui ont été posées. Monsieur DOSIERE, ancien maire de LAON, est également intervenu à propos de l'aménagement de la ville.

Le rapport financier, présenté par le Trésorier, Monsieur Jacques MARTIN, a été approuvé ; il fait état d'une certaine stabilité de la trésorerie de la S.A.L.L., malgré le coût de la publication de "L'Ami du Laonnois".

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration, j'ai présenté le rapport d'activité de la S.A.L.L. : actions notamment auprès de nos élus, maire de LAON, président de Conseil général, autorités militaires (ces dernières accomplissant un travail remarquable de restauration des remparts de l'Arsenal). La S.A.L.L. souhaiterait qu'une fois les remparts terminés, une promenade soit aménagée alentour et que soit continuée la promenade de la Madeleine.

Nous avons la satisfaction, face à l'abstention de la Direction Générale des Services Fiscaux, et malgré les efforts infructueux de la Direction départementale des mêmes services, d'avoir obtenu les moyens de sauver provisoirement la porte Henry IV de la Citadelle et les écussons voisins : la Direction Régionale des Affaires Culturelles a remis à notre association une subvention de 40 000 frs pour effectuer les premiers travaux de sauvegarde. Les travaux sont en cours, sous la direction de Monsieur GIGOT, architecte en chef des Monuments Historiques de l'AISNE et membre de notre Conseil. Notre trésorier a ajouté 1 000 frs pour l'achat de produits destinés à débarrasser ces vieilles pierres des végétaux et racines sauvages qui les détruisent, et nous allons embaucher quatre T.U.C. qui poursuivront le travail de débroussaillage de tous les sommets des remparts de la Citadelle pour préserver ces derniers.

L'état paiera les T.U.C. (et leur protection sociale) que les Services Fiscaux n'ont pas les moyens réglementaires et financiers d'embaucher. Honni soit qui mal y pense : non, nous ne sommes pas au royaume d'Ubu.

La ville de LAON, elle, a embauché deux permanents qui auront la charge de l'entretien continu de ses remparts.

Enfin, la S.A.L.L. renouvelle son souhait de voir disparaître les 2 appendices du XIXe ou du début du XXe siècle qui défigurent le logis abbatial du Centre Hospitalier de LAON, les services qui s'y trouvent pouvant être logés dans l'aile de ce logis dont la restauration avait été largement engagée et qui est abandonnée depuis une dizaine d'années.

Pour terminer, j'ai donné un bref compte rendu de notre voyage de septembre 1988 à MONS et à BELOEIL.

Notre prochain voyage, pour la première fois et à titre d'essai, durera deux jours. Vous trouverez ci-après toutes les précisions utiles.

A la majorité, l'Assemblée a approuvé l'activité de de l'association durant l'année écoulée.

Le Président.

## II. - LE VOYAGE ANNUEL AU BORD DE LA TROUILLE ET A BELOEIL

Le samedi 10 septembre derniers, par un matin frais et brumeux, les Amis de Laon et du Laonnois, auxquels n'avait, hélas, pu se joindre leur président, Gérard Decottignies, remplissait un car qui, traversant Thiérache et Hainaut, les débarquait sur la place de l'hôtel de Ville à Mons, ville de 93 000 habitants, juchée sur une butte de sable (d'où son nom) au bord de la Trouille. La place paraît en fête, sous un ciel qui s'éclaire, parée de parterres émaillés de fleurs éclatantes. Devant nous se tiennent les édiles en habits de fête, des uniformes rutilants : ce n'était pas pour nous ! Mons reçoit une fanfare soviétique que nous allons voir défiler majestueusement. Ce mélange folklorique est fort inattendu.

La place est typique de la Flandre, l'Hôtel de Ville est au milieu de constructions des XVIe et XVIIe siècles, formant un harmonieux ensemble dont la restauration en cours accentuera l'homogénéité.

Nous allons visiter la mairie en deux groupes guidés. C'est un bâtiment dont la façade est typique du style gothique flamboyant du Hainaut : à côté de la porte d'entrée aux lourdes serrures, l'illustre figure d'un singe en bronze du XVe siècle porte bonheur à ceux qui le caressent. La cour est entourée de constructions des XVIe et XVIIe siècles qu'occupent les services municipaux - ce qui fait un peu traîner la visite. Nous en découvrons les salles ornées de belles cheminées, de tapisseries de Bruxelles : l'une de ces salles est décorée de grandes toiles évoquant les scènes les plus fameuses de l'histoire de Mons, une autre de portraits des personnalités de Mons. Tout cet ensemble est riche et d'atmosphère très

flamande. Derrière la maison commune, un charmant petit jardin mène à différents musées que notre horaire ne nous laisse pas le loisir de visiter.

De là, qui à pied, qui en car - les rues sont montueuses -, nous gagnons la collégiale Sainte Wandru, une des plus belles églises 1450 à 1621. Elle est cependant d'une remarquable unité de style. L'intérieur est d'une étonnante ampleur, longue de 115 mètres, haute sous la voûte de 23 mètres. C'est un édifice de granit gris aux voûtes de briques, éclairé de vitraux des XVIe et XVIIe siècles, décoré des restes d'un jubé en marbre noir et albâtre, dont les piliers sans chapiteaux augmentent encore l'impression d'élévation de la nef. A l'entrée, "le car d'or", char en bois doré de style Louis XVI, est un élément important du folklore local. Cet ensemble est d'une austérité un peu froide et triste, mais les chapelles latérales recèlent un mobilier et une statuaire distrayants.

Nous gagnons ensuite le restaurant Devos, où nous attend un excellent repas et où nous faisons une pause bien méritée. Nous repartons repus et reposés pour Beloeil (à 20 kms de Mons) après un tour de ville. Mons n'est pas très gaie : les monuments de pierre grise où se mêle la brique ne sont pas des plus riants. Cependant, la brume s'est dissipée et c'est par un après-midi ensoleillé que nous arrivons au château de Beloeil, célèbre pour son parc et demeure des princes de ligne.

C'est une grande bâtisse quadrangulaire flanquée aux coins de tours. L'aspect actuel est du XVIIIe siècle. Deux ailes indépendantes abritent les communs et la chapelle. Le monument en soi n'est pas d'une esthétique bien

remarquable, mais un superbe parc, doté d'une pièce d'eau de 500 mètres de long encadrée de jardins à la Française, ne laisse pas d'évoquer Versailles. Nous avons retenu une visite guidée : le moins qu'on puisse dire est qu'elle s'effectua dans un intolérable brouhaha, perdue parmi une clientèle du samedi aussi bruyante qu'indisciplinée. Néanmoins, nous avons pu admirer de très belles pièces aux harmonieux volumes, aux meubles précieux, où tout rappelle que la famille de Ligne a tenu une grande place dans notre histoire. Nous arrivons, par un bel et noble escalier à double révolution, au premier étage, dans les appartements du Feld Maréchal, où nous découvrons tapisseries de Lille, des Gobelins et de Beauvais, bijoux de Marie-Antoinette, portraits de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, meubles ayant appartenu à Madame de Pompadour. On pénètre ensuite dans une grande bibliothèque riche de 25 000 livres qui laissent rêveurs les amateurs de rares éditions de manuscrits enluminés. La chapelle récemment aménagée contient une collection d'objets aussi beaux que précieux et curieux, en particulier une paire de scribans ornés de mosaïques de pierres dures, argent et vermeil, ainsi que de nombreux objets en corail rapportés de Sicile, d'une grande originalité et d'une exceptionnelle qualité.

C'est dans un petit train que se fera une

rapide visite du parc -notre horaire nous presse- où les bosquets ornés de statues et de fontaines tout autour des pièces d'eau offrent de très belles perspectives. A la sortie de la propriété, une aire de jeux et de ginguettes doit assurer à la famille de Ligne de substantiels revenus. Tout cela compose un étonnant ensemble, un peu disparate. Nous restons, et tout particulièrement notre remarquable chef de protocole, Jacques Martin, un peu irrités par le manque d'égard que nous a réservé cette visite, et pensons que la rentabilité sacrifie un peu trop à l'hospitalité. On en fait part au personnel et l'on se réserve le droit de faire savoir aux propriétaires notre déconvenue.

Le retour se fera ensuite. Pour essayer de distraire nos amis, Jacques Lemarchal fera une petite causerie, évoquant la personnalité de Verlaine, sa liaison tumultueuse avec Rimbaud, son incarcération à Mons durant laquelle il a écrit certains de ses plus beaux poèmes.

Nous arrivons dans les délais impartis à Laon par une belle fin de journée d'automne, en gardant le souvenir d'une très riche demeure et d'un parc aux frondaisons illuminées par le soleil.

Merci à Jacques Martin d'avoir si bien réglé le protocole de cette bien agréable excursion.

J. LEMARCHAL.



DIEU (montrant du doigt) : as-tu vu MARIE comme ta robe se dégrade depuis six ans !  
MARIE (gênée) : Tant que nous ne serons pas classés parmi les "Monuments Historiques" nos propriétaires ne pourront pas nous restaurer.  
GABRIEL (annonciateur) : C'est chose faite depuis le 2 mai 1988 et nous pouvons remercier tous ceux qui y ont contribué.

Interprétation personnelle dont l'auteur vous prie de pardonner l'irrévérence.

Christian MARILLIER

Derrière une très modeste porte, de surcroît en mauvais état, au bout d'un tout aussi modeste couloir, en aussi mauvais état, existait, il y a quelques années, au 34, rue Chatelaine, une bâtisse comme il en existe beaucoup sur le Plateau de LAON, et notamment rue Chatelaine, c'est-à-dire dans un état déplorable, victime comme nombre de ses voisins du défaut d'entretien, de l'incurie et de l'ignorance de ses occupants et de ses propriétaires.

Comme César, deux millénaires auparavant, Monsieur et Madame Marillier, couple de culture... et de courage peut dire : "Veni, vidi, j'achetai, je restaurai le tout de mes mains, vici" ! alors que tant d'autres auraient pensé démolir pour reconstruire. Certes, le travail a été considérable et a duré plusieurs années, mais le résultat est là : un ensemble de bon goût, mettant

en valeur de beaux éléments des siècles passés, chaleureux, où il ait bon vivre

Au rez-de-chaussée, en abattant une cloison sans intérêt, Monsieur et Madame MARILLIER ont eu la surprise de découvrir une fresque du début du XVe siècle de grande qualité, aux couleurs d'une fraîcheur exceptionnelle. Beaucoup, à leur place, auraient supprimé "ce vieux truc" ("du maüderne, c'est tellement mieux !") ; les propriétaires, au contraire, l'ont préservée dans l'immédiat et vont même faire la dépense coûteuse (malgré une subvention des Monuments Historiques) d'opérations de conservation par un spécialiste.

La Société des Amis de Laon et du Laonnois est à la disposition de tous ceux qui désirent sauvegarder notre patrimoine.

### III. - L'ICONE DE LA SAINTE FACE DE LA CATHEDRALE DE LAON

La cathédrale de Laon possède une précieuse icône connue sous le nom de la Sainte Face. C'est une oeuvre remarquable et l'une des rares icônes du XIII<sup>e</sup> siècle qui soit parvenue jusqu'à nous. Cette image est la relique la plus vénérable de la région et appartient au petit nombre des icônes orthodoxes dont on peut suivre l'histoire pendant plusieurs siècles.

La Sainte Face fut en voyée de Rome dans le diocèse de Laon en 1249 par Jacques de Troyes, ancien archidiacre de la cathédrale de Laon et futur Pape URBAIN IV (1260-1264). En 1249, Jacques de Troyes était chapelain du Pape INNOCENT IV. Tandis que sa soeur Sibylle dirigeait le couvent de Montreuil-les-Dames (aujourd'hui Montreuil en Thiérache) dans le diocèse de Laon, c'est aux soeurs de cette abbaye de l'ordre de Clairvaux (fondée en 1135) que Jacques de Troyes envoya l'icône du Christ, la Sainte Véronique ou "Vraie Image" du Seigneur.

Cette Sainte Image demeura à Montreuil en Thiérache de l'an 1249 à 1636. Elle passa à cette époque à Crepy en Laonnois où les soeurs de Montreuil, chassées de leur maison par les invasions Espagnoles qui ravageaient le Nord du diocèse, séjournerent quelques temps. Puis à Laon vers 1640 dans une maison de refuge de la prévôté de Chantrud, dépendance que l'abbaye Saint Martin de Tournay possédait à Laon.

Quelques années plus tard (1658), les religieuses privées de leur maison de refuge de Chantrud, se virent céder par Cesar d'Estree, évêque de Laon, les bâtiments de l'ancienne maladrerie de Saint Ladre en Lazare, sise dans le faubourg de la Neuville à Laon.

Ces religieuses restèrent en ce lieu jusqu'à la révolution, ayant transformé la léproserie en monastère qui reçut le nom de la maison primitive de Montreuil (Montreuil Sous Laon).

En 1792, l'image de la Sainte Face fut transférée dans l'église paroissiale de la Neuville, enlevée le 22 novembre 1793 et portée au district de Laon, elle y fut soigneusement cachée par un

administrateur du nom de Lobjoy sous des dossiers, au fond d'une armoire... jusqu'au jour où il sera possible de l'exposer à nouveau et sans danger à la piété des fidèles.

Deux ans plus tard, l'icône de la Sainte Face est retirée de sa cachette et transportée à la cathédrale Notre Dame. Elle est placée sous la grande rose de l'abside au-dessus du maître-autel. C'est là qu'elle restera jusqu'à son transfert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans une chapelle située au Nord du deambulatoire.

Depuis son arrivée en 1249, l'icône de la Sainte Facee compta au nombre des étapes les plus importantes que les pèlerins devaient faire lors de leur passage dans le Nord de la France. Tout pèlerin de passage à Notre Dame de Liesse se devait de venir à Montreuil venerer la Sainte image.

Pendant les épidémies de peste si fréquentes du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : de même qu'on exposait les reliques des Saints et qu'on promenait solennellement leurs reliquaires à travers les rues, nous voyons la Sainte Face venerable et protectrice portée et exposée au milieu des villes envahies par le fleau.

En 1495, le 2 septembre, la Sainte Face est à Saint Quentin ; le 4, elle est déposée dans la chapelle du château de Moy où plusieurs guérisons s'opèrent ; le 5 du même mois, on la reçoit à la Fère et le 28 à Laon. Ribemont est atteint de la même contagion et la Sainte image va porter aux habitants éprouvés la confiance et l'espoir. Les miracles se multiplièrent. Des médaillons avec la représentation de la tête du Christ étaient fabriqués à l'usage des pèlerins. Les papes Alexandre VIII en 1681 et Hippolyte XI en 1684 encouragèrent le pèlerinage de la Sainte Face en accordant de nombreuses indulgences. La Sainte Face de Montreuil était devenue la plus importante relique de toute la région. Il semble que nulle part ailleurs une icône d'origine orthodoxe ne joua un rôle analogue dans un pays catholique.



L'icône de Laon se range parmi les oeuvres du premier type de mandylion du XIIe-XIIIe siècle ; selon la tradition, le mandylion aurait son origine dans l'image envoyée par le Christ lui-même à Abgar V Ukhamn roi d'Edesse.

La légende précise que le roi était lépreux. Désirant guérir, il envoya une délégation à Jésus qui prêchait en Palestine pour solliciter son intervention miraculeuse et son portrait. Le Christ l'exauça et il se serait essuyé le visage avec un linge en y laissant l'impression de ses traits. Ce serait l'origine du Mandylion, relique très vénérée à Constantinople quelques siècles plus tard et qui donna naissance à une cérémonie spéciale célébrée encore de nos jours le 16 Août.

Le Mandylion, c'est-à-dire le visage sacré qui n'a pas été réalisé de main d'homme, est considéré par beaucoup comme la première icône (eikon qui signifie "image") et son rôle de protection et de victoire sur le mal aurait été transmis à toutes les autres icônes.

L'inscription de la Sainte Face de Laon qui est contemporaine de la peinture a été rapidement tracée en ton rouge. Le monogramme J C Jésus X C Christus occupe les angles supérieurs de

l'image tandis que le long de son bord inférieur se lit en caractère slave OBRAZ GOSPOD NAUBRVS qui se traduit par "image du Seigneur sur linge".

M. GISSINGER Christian  
Conservateur des Antiquités  
et objets d'Art  
du Département de l'Aisne

Rappelons que Madame Suzanne MARTINET, que la Société des Amis de Laon et du Laonnois s'honore de compter parmi les membres de son conseil d'Administration, a publié, en 1988, un opuscule intitulé "La Sainte Face de Laon et son historique", 32 pages passionnantes, à la fois pour les passionnés d'art, d'histoire locale et de romans policiers !

#### IV. - LA MELANCOLIE DE NOTRE ARCHITECTE EN CHEF DES BATIMENTS DE FRANCE

Bien sûr, le secteur sauvegardé de LAON est le plus grand du pays, bien entendu, le site de la ville haute et de ses glacis est prestigieux, évidemment l'architecture de cette cité est admirable, et tout cela fait s'émerveiller les visiteurs avertis et les égarés de passage.

Depuis vingt ans qu'est décidée la mise en étude du secteur sauvegardé et depuis un an et demi que cette étude est parue, on n'a guère senti d'enthousiasme ni même de réel intérêt de la part de nos concitoyens.

Quelques initiatives privées et publiques sont pourtant appréciées par tous, font peut-être la fierté des habitants, mais l'immersion n'a pas lieu, le désintérêt est général.

Nous devons comprendre l'enjeu d'un plan de sauvegarde. Que certains amoureux de la vieille pierre sacrifient à leur passion pour le bien de tous, bravo, qu'ils continuent... Que la ville, par l'intermédiaire d'opérations, dont le maître d'ouvrage est l'O P H. L. M., restaure des immeubles anciens ou construits du neuf, bravo, parce qu'il ne faut pas faire du plateau un ghetto dont seraient exclus les plus humbles comme cela se passe dans d'autres secteurs sauvegardés comme celui du Marais à PARIS. Mais, il faut que les autres maîtres d'ouvrage se montrent tout aussi attentifs.

Si les différents partenaires veulent que le plan de sauvegarde devienne une réalité, il faut cesser de bricoler et insister sur l'exigence en matière d'architecture et d'urbanisme.

Il y a plusieurs partenaires.

\* L'architecte des Bâtiments de France, au titre de la loi, assure la surveillance générale du secteur sauvegardé. Il a un avis conforme sur tous les types de travaux amenant une modification aux bâtiments comme aux espaces,

\* la commune a approuvé par délibération du conseil municipal la parution du document,

\* le préfet rend public le document par un arrêté,

\* la commission nationale des secteurs sauvegardés statue sur la qualité de l'étude à toutes les phases de son élaboration.

\* il existe, en dehors de ces partenaires institutionnels, les partenaires quotidiens que sont les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre.

C'est là que les exigences doivent se confondre avec le réalisme, sans jamais quitter du regard l'enjeu : redonner à LAON, maison par maison, rue par rue, son aspect d'origine.

Pourquoi aujourd'hui, globalement, l'architecte des Bâtiments de France a-t-il des raisons d'être déçu, et quelles solutions existent ?

Trop souvent, les maîtres d'ouvrage se passent d'un maître d'oeuvre et traitent directement avec des entreprises qui font leur apprentissage sur des immeubles souvent très chahutés par le temps et qui demandent l'attention de mains spécialisées et sensibles.

L'Architecte des Bâtiments de France se trouve servir de maître d'oeuvre alors que ce n'est pas sa mission ; il n'a pas le temps de demeurer chaque instant sur des chantiers dont sont absents les architectes.

L'Architecte des Bâtiments de France a une mission de conseil ; il est le garant d'une politique de protection et de mise en valeur ; il a les éléments d'appréciation qui lui permettent pour chaque sujet de mener à bien les exigences de ses confrères. C'est pourquoi, ceux-ci sont indispensables à la bonne marche de l'entreprise.

Les propriétaires des immeubles, les commerçants, la ville et nous-même ne devons pas ignorer l'enjeu du secteur sauvegardé.

Lors de l'enquête publique liée au document de sauvegarde, une exposition a eu lieu. Elle voulait informer les habitants. Trop peu sont venus et chaque jour, je constate des infractions au code de l'urbanisme : des peintures sur les façades, des enseignes agressives, des châssis de toit, des vérandas et diverses modifications bricolées en cachette, sans autorisation. Manque d'informations ou manque de réceptivité ?

La politique des différents architectes des Bâtiments de France a été d'essayer de promouvoir la carotte au lieu du bâton. Ils sont présents sur le terrain au service de toutes les bonnes volontés.

La ville et la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (D.R.A.E.) ont de leur côté, grâce aux subventions pour la restauration des façades et toitures, permis, et encore pas toujours, de veiller à la bonne qualité des restaurations.

Doit-on arriver à sanctionner systématiquement tout manquement aux règlements ? Faire régner la terreur est-il un moyen d'inciter chacun à considérer notre ville comme sous haute et bienveillante protection ?

Tant que l'immersion ne se fera pas dans une atmosphère de qualité, nous ne pourrons mener à bien cette entreprise de réhabilitation ; nous devons être exigeants ; de la qualité, encore de la qualité, rien que de la qualité !...

Le Chef du Service Départemental  
de l'Architecture de l'Aisne

D.BRUNON

## V. - L'O.P.A.H. DU PLATEAU

présentée par Monsieur VIGNAL, ex maire-adjoint de LAON

### HISTORIQUE :

- Etude préalable en 1983 par l'ARIM PICARDIE

- Phase opérationnelle fin 85 à 88 assurée par le PACT:ARIM de l'aisne

### OBJECTIFS GENERAUX :

- Réhabilitation du patrimoine privé

- Rééquilibrage social par la création de logements sociaux

- Amélioration du cadre de vie par les aménagements piétons, la reprise du mobilier urbain et la réhabilitation des façades

- Amélioration des conditions de circulation et de stationnement.

C'est pourquoi nous avons intégré l'OPAH dans un projet de quartier plus vaste.

### OBJECTIFS EN MATIERE DE REHABILITATION :

- Parc locatif privé à réhabiliter : 105 logements soit 8,4 MF de subvention ANAH

- Parc propriétaires occupants : 45 logements soit 0,8 MF de subvention Etat (PAH)

- Parc social : 75 logements soit 21 MF de subvention Etat (PLA)

- Réhabilitation de façades 0,6 MF de subvention (Ville + DRAE)

- 225 logements à réhabiliter comme objectif.

### REALISATIONS :

- Parc locatif privé : 204 logements réhabilités (105 initial) avec 14 MF de subvention soit en nombre de logements + 94 % en subvention + 67 % par rapport aux prévisions. Subvention de L'ANAH : 14 M de crédits au lieu de 8 M prévus.

- Parc propriétaires occupants : 14 logements avec 0,117 MF subvention soit 31 % des objectifs.

- Parc social : 42 logements avec 11,8 MF de subvention, 75 lorsque les immeubles acquis seront réhabilités soit 56 % des objectifs.

- Réhabilitation des façades : 46 immeubles avec 0,653 MF de subvention soit + 9 % par rapport aux objectifs. 260 logements réhabilités actuellement.

Environ 300 lorsque seront terminées les dernières opérations de logements H.L.M. programmées.

### BILAN / LOGEMENTS :

Le bilan de l'opération montre qu'elle a rencontré un vif succès auprès des bailleurs puisque les objectifs ont été largement dépassés, malgré un démarrage un peu lent en 1985 (33 logements en 1985 - 104 en 1987). Il a d'ailleurs été nécessaire de passer avec l'A.N.A.H. deux avenants à la convention pour permettre le financement des subventions.

Les logements réhabilités par les bailleurs privés sont plutôt des petits logements (54 % de moins de 60 m<sup>2</sup>) situés majoritairement dans les secteurs les plus centraux "Rue St-Jean et rue du Bourg" "Préfecture"(68 %).

75 % de ces logements ont été conventionnés et permettent donc aux locataires de bénéficier de l'A.P.L.

Le développement du parc locatif social, à partir du parc ancien, s'est amorcé et se poursuivra car un certain nombre d'opérations est en cours :

Principales opérations : (logement social)

- Place des Frères Le Nain

- Rue des Cordeliers

- Rue Devisme

- Rue Franklin Roosevelt

- Rue St-Pierre au Marché (en cours)

- Rue St-Martin / face à la rue Devisme

(en cours)

- Rue Sécurier (en cours)

Ce qui nous permettra d'atteindre l'objectif des 75 logements.

### BILAN ECONOMIQUE :

L'O.P.A.H. a généré 51 MF de travaux soit 42.800 heures de travail (soit l'emploi de 67 personnes à

(temps plein).

60 % de ces travaux ont été réalisés par les entreprises de Laon ou de ses environs, et notamment les artisans.

#### **IMPACT SUR LE CADRE DE VIE :**

Pour accompagner l'O.P.A.H., différentes actions ont été menées par la ville :

- aménagement des espaces publics :
  - \* Secteur piétonnier : rue Châtelaine, rue du Bourg
  - \* Boulevard Michelet (en partie réalisé)
  - \* Place des Frères Le Nain
  - \* Création de parkings La Plaine/Congrégation
  - \* Amélioration de la circulation par

un nouveau plan de circulation.

\*\*\*

C'est ainsi le **coeur historique** de la Ville qui est ainsi modifié pour, je pense, la plus grande joie des habitants du Plateau, des promeneurs, des touristes, des commerçants et de tous les acteurs de cette opération qui appartiennent aux métiers du bâtiment : architectes, Office Municipal HLM, agents immobiliers, promoteurs et entreprises du bâtiment.

C'est, nous semble-t-il, une belle opération qui contribue avec d'autres à donner un nouveau départ à la cité historique.

### **VI. - M. LAMANT, MAIRE DE LAON, VIENT D'ECRIRE AUX AMIS DE LAON**

Amis du Laonnois,

Depuis 1977, date de sa création, l'association des Amis de LAON et du LAONNOIS - aux réunions de laquelle j'ai toujours beaucoup de plaisir à assister - travaille à la préservation et à la promotion de notre patrimoine. Elle se veut, en quelque sorte, le gardien et le révélateur des richesses de LAON et du LAONNOIS.

J'ai constaté que, depuis longtemps, l'association étudie et présente des projets de remise en valeur d'une pièce de notre patrimoine parfois un peu oubliée, mais toujours digne du plus grand intérêt.

Parmi ces dossiers, je sais que les Amis de LAON se préoccupent du devenir de l'ensemble immobilier de la CONGREGATION. Ainsi, l'assemblée générale du 07 mai 1988 adoptait une motion en faveur de la sauvegarde de cet ancien couvent.

Construit en 1624, dans un pur style Louis XIII, briques et pierres, ce monastère de religieuses est devenu prison avec la révolution. Je crois savoir que dans les caves, des graffitis de prêtres réfractaires incarcérés à l'époque révolutionnaire sont encore visibles.

Ce vaste bâtiment, avec les terrains qui l'entourent, sont aujourd'hui la propriété du Département de l'Aisne. En 1979, le Conseil Général a fait procéder à la réfection complète de la toiture pour le mettre définitivement hors d'eau.

A plus d'un titre, ce vaste immeuble présente un intérêt architectural. La façade de la chapelle est d'ailleurs classée Monument Historique.

De par sa localisation et par sa structure, cet ensemble offre des potentialités d'équipement considérables.

Les terrains qui entourent ces bâtiments et leur sous-sol permettront l'aménagement de parkings de surface pour les autocars et d'aires de stationnement souterrain, équipements qui, pour le moins, font cruellement défaut actuellement à LAON.

Les espaces intérieurs de la Congrégation, avec 2.400 m<sup>2</sup> de plancher et ses volumes variés, rendent possible un pari d'aménagement résolument fonctionnel et original.

Ainsi, les caves, les greniers, l'immense volume de l'ancienne chapelle, la cour intérieure s'accorderont avec les diverses fonctions du bâtiment, à savoir les activités commerciales, la restauration, l'aménagement de salles d'expositions. Quant à l'ancienne gendarmerie rénovée, elle pourrait devenir hôtel.

Parallèlement à l'aménagement de ce site, le quartier sera rénové et restructuré. Un cheminement direct avec la rue du 13 octobre sera établi pour faciliter la liaison avec la rue Saint Jean, importante artère commerçante, appelée à terme à devenir piétonne.

Ainsi réaménagés, la Congrégation et son quartier peuvent devenir l'autre pôle d'attraction touristique de la ville et le centre d'accueil des touristes du pays d'accueil du Laonnois. De la sorte, le plateau sera rééquilibré.

Le projet de la ville de LAON pour cet ensemble est ambitieux. Il est à la hauteur de notre projet touristique pour LAON et sa région.

JEAN CLAUDE LAMANT

Maire de LAON

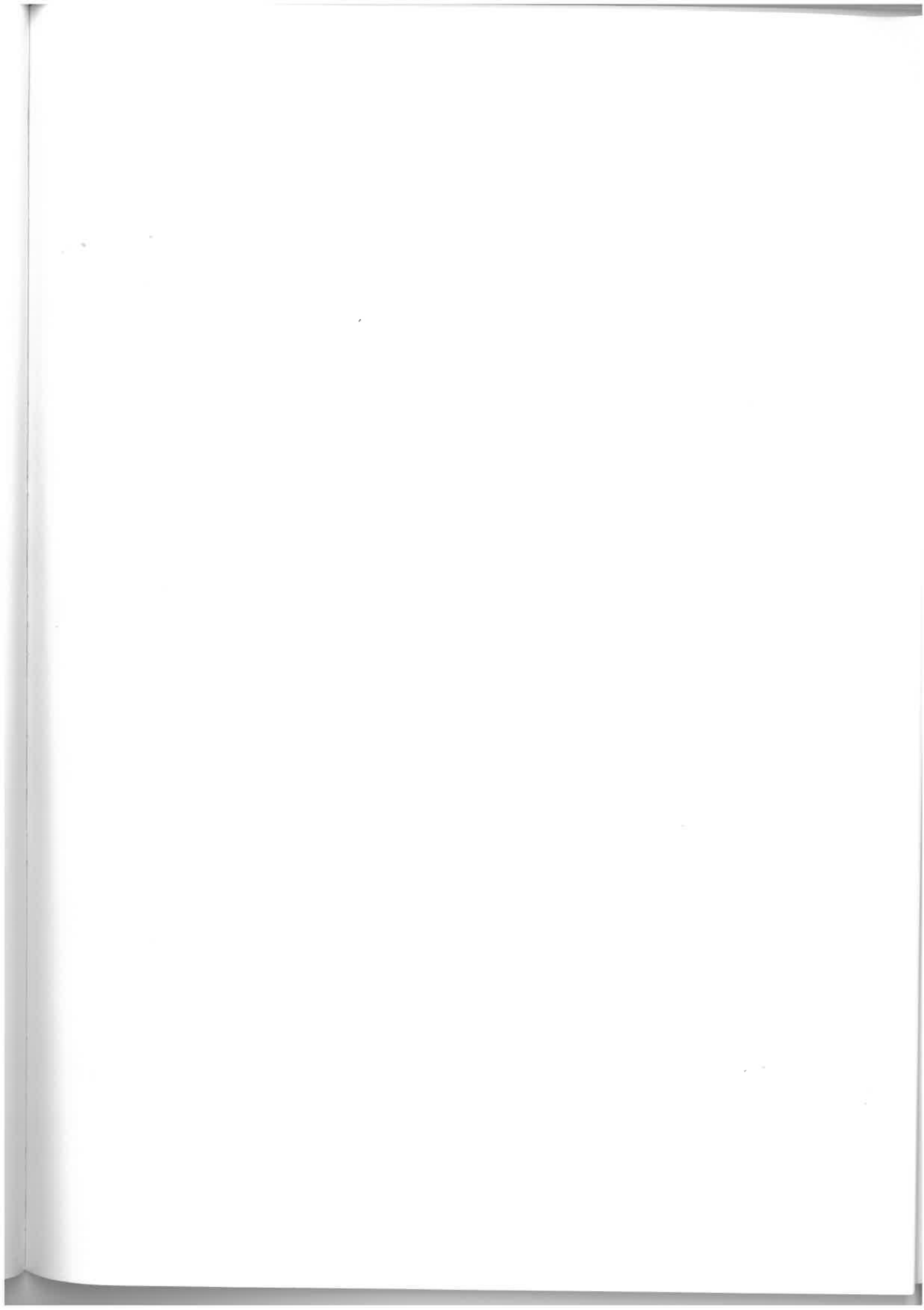
### **VII. - LES CALCAIRES LUTETIENS DE LA BUTTE DE LAON**

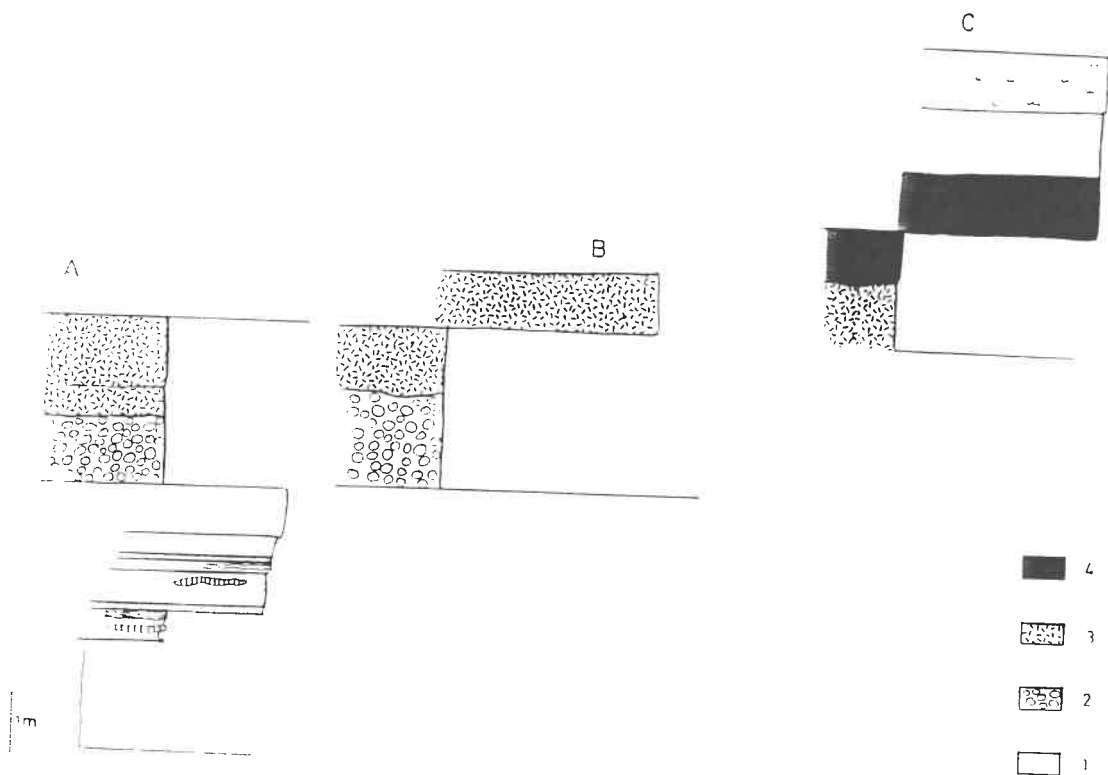
La colline de Laon est composée de terrains de l'ère tertiaire conservés en butte-témoin au-dessus de la craie de Picardie. La partie inférieure de la butte est constituée de sables verdâtres (du Cuisien), le sommet étant en calcaires et sables du Lutétien, étage géologique défini à Paris (1).

Les bancs de calcaire lutétien sont repérables à la base des remparts de la ville,

particulièrement à la porte d'Ardon et à la promenade Saint-Just.

Sous la ville, des caves ont été taillées dans ces roches pour extraire des matériaux de construction et entreposer des marchandises. Plusieurs de ces caves ont été visitées (rue du Bourg, sous le Palais de Justice, ancien Palais épiscopal, rue Sérurier, sous les casemates de la





Coupe schématique du Lutétien des caves de Laon.

A rue du Bourg  
B Palais de Justice  
C rue Sérurier

legende des figures : 1 sable, 2 calcaire à Nummulites, 3 calcaire à Ditrupa, 4 calcaire à Miliolites et Orbitolites.

Citadelle) par une équipe de géologues attachés à l'étude des anciennes carrières de Paris et de ses environs (2). Des coupes donnant la description des bancs, leur hauteur, les fossiles qu'ils renferment, ont été établies et des échantillons y ont été prélevés pour analyse en laboratoire.

Ces caves ont permis d'observer sur plusieurs niveaux les terrains du Lutétien de la butte de Laon (voir coupes schématiques) On trouve de bas en haut :

- **Le niveau inférieur** des caves, d'une hauteur variant entre 1,50 m et 2 m, est creusé dans un sable verdâtre, riche en glauconie, présentant des passées indurées. Ce sable contient des strates à Nummulites, "Nummulites laevigatus" et des Polypiers, "Eupsammia trichiformis".

- **Le niveau intermédiaire** entre les deux niveaux de caves, sous la rue du Bourg, montre, sur 2 m de hauteur, une alternance de calcaires plus ou moins tendres avec des passées indurées et des bancs sableux. La présence de Nummulites est décelable dans ces sables et calcaires.

- Les caves du **niveau supérieur** sont taillées dans un gros banc de calcaire à Nummulites, de 1 m d'épaisseur au minimum rue du Bourg, 1,30 m sous le Palais de Justice et 1,80 m sous le rempart Saint Just. Ce calcaire très particulier est appelé "pierre à liards" dans la région car il est composé d'un amoncellement de tests de Nummulites dont les plus grands ont un diamètre de plusieurs centimètres et une forme évoquant celle d'une pièce de monnaie (l'ancien liard). Ce calcaire durcit à l'air au cours du séchage de la pierre à sa sortie de carrière et devient très compact, apte à la construction.

Les bancs au-dessus qui ont 0,50 et 1,20 m d'épaisseur, contiennent de nouveaux fossiles apparaissant à ce niveau : ce sont des tubes de

serpules "Ditrupa strangulata" ainsi que des Miliolites (Foraminifères observables à la loupe).

Dans les caves de la rue Sérurier et sous les casemates de la Citadelle des **niveaux plus élevés** dans la série sédimentaire ont été creusés. Au-dessus du calcaire à Ditrupa et à Miliolites, contenant par endroits des coquilles de Bivalves, il existe encore deux bancs de 0,80 et 1 m de calcaire à Miliolites et Orbitolites, autre Foraminifère dont certains individus géants, en forme de disque plat, atteignent 2 à 2,5 cm de diamètre.

Au-dessus il reste encore 1 m de calcaire servant de siel de carrière et 1 m de calcaire à cérithes mal conservé.

A partir du calcaire à Nummulites, on peut estimer à 5 m ou 5,50 m l'épaisseur du calcaire dans lequel de la pierre à liards, 1,70 à 2 m de calcaire à Ditrupa et au maximum 1,80 m de calcaire à Miliolites et Orbitolites. Ce dernier n'existe pas sous toute la ville mais seulement dans les zones les plus élevées. A cette énumération, il faut ajouter les passées indurées des bancs sableux des niveaux inférieurs et intermédiaires. Ces calcaires lutétiens, avec leurs fossiles caractéristiques, sont encore repérables dans les parties non restaurées des murs des bâtiments médiévaux de la ville de Laon.

Annie Blanc, Géologue au Centre de Recherches sur les Monuments Historiques  
Claude Lorenz, Directeur de recherches au C.N.R.S.

(1) Dès 1855, M. Melleville, érudit local, publiait la description géologique de la Montagne de Laon et en donnait la coupe complète qui n'est pas répétée ici.

(2) Ces visites ont pu se faire grâce à la collaboration de la Direction de l'Urbanisme de la ville de Laon.

## VIII. - EFFONDREMENT DE LA RUE THIBESARD un avertissement de plus

L'effondrement de la rue Thibesard nous prouve une fois encore que la situation est loin d'être maîtrisée en ce qui concerne la sécurité des Laonnois en matière de mouvements du sol. Un problème à ne pas prendre à la légère !

Si l'on s'en réfère aux antécédents, 1988 est une année "grise", sachant que le passé fut moins sombre que le présent, mais que l'avenir s'annonce franchement noir.

Plus les problèmes grandissent, plus la butte descend.

Jugez-en vous-même :

- Avril 85 : affaissement du Café de la Poste et de la charcuterie Godain, rue Chatelaine.

- La même année : affaissement de terrain sous des bâtiments de la rue Sérurier.

- Avril 86 : affaissement du parking face à la Préfecture.

- Décembre 86 : le rempart de la porte Vinox accuse une usure croissante.

- 1987 : le rempart face à l'Hôpital s'effondre.

- Février 88 : promenade de la Couloire, une maison est endommagée, suite à un glissement de terrain.

- Juillet 88 : le glissement de terrain s'accroît.

- Août 88 : la route de Soissons subit un affaissement de terrain

- Octobre 88 : la chaussée entre la cathédrale et le tribunal d'instance s'affaisse.

- Décembre 88 : la rue Thibesard subit un fontis, menaçant les maisons alentours.

Mince énumération que voici, mais une chose est sûre : l'année 88 marque un pas important dans l'évolution des problèmes souterrains.

Il est utopique de croire que l'année 1989 se déroulera sous de meilleurs auspices...

Beaucoup de problèmes, peu de moyens : ou s'il y a des moyens, ils sont utilisés à plus ou moins bon escient. Reste à trouver les solutions efficaces pour assurer aux Laonnois une sécurité de bon aloi dans leur ville.

A quand une étude et une cartographie sérieuses, avec la localisation des secteurs les plus menacés du sous-sol de la cité ? Ce ne serait certainement pas un luxe...

Intervention et Etudes  
Générales de Spéléologie  
(I.E.G.S.)

N.D.L.R. - N'y aurait-il pas lieu, pour la Régie des Eaux, de revoir et de remplacer toutes les canalisations vétustes car il semble bien prouvé, dans certains cas tout au moins, que les effondrements sont dus aux affouillements consécutifs à la rupture d'une canalisation.

## IX. - VOYAGE 1989 DES AMIS DE LAON ET DU LAONNOIS

Cette année, nous nous rendrons à ROUEN et, en raison de la distance qui nous en sépare et de l'intérêt exceptionnel que présente cette cité, le voyage durera deux jours.

Le départ aura lieu à la Gare routière de LAON à 7 heures très précises, le samedi 9 septembre.

### SAMEDI 9 SEPTEMBRE

10 h : visite du Château de Martainville et de son musée des arts populaires.

12 h : arrivée dans un confortable hôtel du centre de la vieille ville et installation

14 h - 18 h 30 : visite de la vieille ville.

L'office de tourisme, ancien Bureau des Finances, l'Hôtel de Romé de style Renaissance, la cathédrale Notre-Dame, le chantier des fouilles archéologiques, avec la basilique du IV<sup>e</sup> siècle, la rue Saint-Romain et ses vieilles maisons, l'église Saint-Maclou, de style gothique flamboyant, l'âtre Saint-Maclou-ossuaire du XVI<sup>e</sup> siècle, la rue du Gros Horloge, la place du Vieux Marché et l'église Sainte Jeanne d'Arc moderne, dans laquelle ont été remontées 13 verrières du XVI<sup>e</sup> siècle, l'hôtel de Bourgtheroulde, de style Renaissance.

20 h Dîner en ville

### DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

9 h : Suite de la visite de ROUEN. Rue

Damiette, rue Eau de Robec, avec les vieilles maisons et les magasins d'antiquités. Puis, visite du Palais de Justice et de sacrypte archéologique où est présenté un monument juif du début du XII<sup>e</sup> siècle, retrouvé par hasard en 1976.

11 h 30 : Fin de la visite. Déjeuner libre.

14 h 30 : Visite (libre) du Musée Départemental des Antiquités, qui abrite de nombreux témoins de l'histoire de la ville : gallo-romains, médiévaux, Renaissance et modernes. Visite conduite par le Conservateur du Musée.

17 h : Départ pour LAON et arrivée vers 20 h.

Le prix du voyage s'élève à 550 frs par personne. Il comprend le transport, les visites, les guides, les 2 repas ci-dessus cités et l'hôtel en chambre double (supplément de 75 frs pour chambre simple).

Ce voyage est accessible même aux personnes qui ne sont pas encore membres de la Société des Amis de Laon pourvu qu'elles ajoutent le montant de leur cotisation au prix du voyage, accompagné de leur bulletin d'adhésion à la S.A.L.L., bulletin qui donne droit au service de "L'ami du Laonnois" (2 à 4 numéros par an).

L'inscription et le règlement du voyage devront être parvenus (et non "envoyés") pour le samedi 2 septembre au soir au plus tard, à Jacques MARTIN, 17, avenue de la République, 02000 LAON, Tél. : 23.20.44.67.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur, Madame, Mademoiselle (1) .....

\* s'inscrit au voyage pour ROUEN les 9 et 10 septembre 1989

* occupera une chambre double	550,00
* occupera une chambre simple	625,00
* accompagné de (3)..... personnes qui occuperont : - chambre double (550 x .....)	
- chambre simple (625 x .....)	

TOTAL .....

(1) Nom, prénom, adresse postale et téléphonique.

(2) rayer la mention inutile.

(3) Nombre de personnes.

SI VOUS N'AVEZ PAS DEJA REGLE VOTRE COTISATION 1989, MERCI PAR AVANCE DE VOUS JOINDRE A NOUS EN NOUS RETOURNANT LE BULLETIN CI-DESSOUS ET VOTRE REGLEMENT

-----

Ci-joint cotisation 1989 d'un montant de (1).....F

Monsieur, Madame, Mademoiselle (2)

NOM

(3).....(4).....

Prénom

(3).....(4).....

Adresse.....

Téléphone.....

Mode de paiement : Chèque postal      Chèque bancaire      Mandat-lettre

(1) Minimum de 40 F pour une personne et de 60 F pour un couple ; les suppléments sont particulièrement bienvenus et volontiers acceptés.

(2) Rayer la ou les mentions inutiles.

(3) Renseignements concernant la première personne cotisante.

(4) Renseignements concernant éventuellement la deuxième personne du couple.

Responsable de la Publication : G. DECOTTIGNIES6, Chemin de la Petite Montagne02870 Besny-Loisy

Mise en page réalisée sur XEROX DOCUMENTER par A.C.B.25 Rue Méchain LAON